



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E167059

VALABLE JUSQU'AU 18/10/2026

ÉDITÉ LE

27/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/04/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC montluçon 2014 B 00074

Siret : 801 718 321 00061

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0033357 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 103078711 P 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 103078711 P 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ECO RENOV' FRANCE

9 RUE NICOLAS RAMBOURG
03100 MONTLUÇON

Téléphone : 04 70 05 15 09

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://ecorenovfrance.fr>

E-mail : i.oucharaa@ecorenovfrance.fr

Responsabilité légale :

MHS CONSEIL (917 668 998) / SD INVEST (889 285 631) / OUCHARAA ISMAËL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/02/2026
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/10/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	18/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	26/04/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/02/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/10/2023
o Isolation des combles perdus	26/10/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/02/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.